

LE RÉVEIL LYONNAIS

JOURNAL QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN RADICAL INDÉPENDANT

ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois	Un an
LYON, RHÔNE, LOIRE, AIN, ISÈRE, SAÔNE-ET-LOIRE.	5	10	18
HORS DE CES DÉPARTEMENTS.	8	16	30
ÉTRANGER (Union postale).	12	24	48

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste

ADMINISTRATION & RÉDACTION

LYON -- 8, RUE DES MARRONNIERS, 8 -- LYON

ADRESSER TOUTES LES CORRESPONDANCES ET LES ABONNEMENTS

A M. Tony LOUP, Directeur-Administrateur

ANNONCES

Les Annonces et Réclamations sont reçues exclusivement

A Lyon, chez M. Victor FOURNIER, 14, rue Confort
A Paris, chez MM. AUBOURG et C^{ie}, 10, place de la Bourse

BUREAUX DE VENTE : 14, RUE QUATRE-CHAPEAUX

UN VOYAGEUR MYSTÉRIeux

Des journaux ont répandu la nouvelle que M. Gambetta avait eu une entrevue avec M. de Bismarck. Les familiers d'abord muets, finirent par protester. Proclamations au moins tardives. Elles ne prouvent rien, sinon que l'ancien président de la Chambre veut garder la chose secrète. Pourquoi ce mystère ? On ne fait la nuit que sur les mauvaises actions. A-t-il commis une si grave faute en allant à Varzin qu'il s'en cache avec tant de soin ?

L'opinion publique a le droit de s'étonner et même de s'émouvoir. Cette personnalité devient décidément trop encombrante. En vertu de quel mandat l'ancien leader des gauches a-t-il représenté la France auprès de notre mauvais génie ? A-t-il voulu effacer la fâcheuse impression de son discours de Cherbourg ?

On se pose, en foule, ces questions ; M. de Bismarck est notre ennemi intime ; il faut être naïf pour aller prendre conseil de lui. Il n'y a que M. Barthélemy Saint-Hilaire qui puisse se jeter prudemment au pied du vainqueur d'Hiér. Le vieil helléniste a le monopole de ces applaudissements. On croyait M. Gambetta, plus fin et plus fier.

On dit, et cet on dit a des airs officiels, que M. Gambetta a voulu se rendre compte de l'effet que produirait sa nomination à la présidence du Conseil. Démarche bien personnelle, au fond. Puis, que signifie cette crainte maladroite ? ne pouvons-nous plus rien dégranger chez nous, sans consulter nos voisins ?

Vraiment, si ; nous avons encore du sang dans les veines, et du sang gaulois. Nous ne sommes plus chauvins, mais nous sommes patriotes. « Haut les cœurs, haut les fronts », est la devise républicaine ; nos gouvernants l'ignorent. Ils ne prennent de décision que si l'allemand le permet. On veut offrir un banquet au sergent Hoff ; mais M. de Bismarck fronce le sourcil ; donc pas de banquet. MM. Eickmann-Chatrin jouent une pièce de théâtre, une pièce anodine. Un alsacien boit à la France, ce toast déplairait à M. de Bismarck, on supprime le toast. Enfin M. Gambetta veut et va devenir président du conseil : il se rend chez le chancelier de fer et lui demande humblement son avis. Décidément nos voisins doivent avoir une triste opinion de nous. On ne saurait être plus petit dans la défaite. C'est une

honte ; songer que les potentats prussiens peuvent croire tous les français des Barthélemy Saint-Hilaire !

Certes on ne l'avouera pas ce voyage. Mais les relations sont là. Ce monsieur puissant, au ventre opportuniste, qui a traversé l'Allemagne, ce n'est pas M. Gambetta ; c'est M. Massabie, avocat à la Cour de Paris. C'est M. Massabie qui a passé à Cologne, le 21 septembre, qui est arrivé à Hombourg le 23 et qui en est reparti le 26 pour Lubeck.

Le pays n'a rien de bien agréable ; la Poméranie ne compte point de sites enchanteurs, de vallées pittoresques. Voyageur, on passe mais on ne s'arrête pas. Pourtant, durant cinq jours, le mystérieux M. Massabie hanta collatéral. On y rencontre un petit pays assez remarquable dont parle le monde entier, d'où l'on écrit aux rois et où les rois écrivent : Varzin. C'est la demeure de M. de Bismarck, c'est là que vit retiré, celui qui ne rêve la grandeur de son pays que secondé par l'épée, et qui, diplomate, porte une cuirasse comme un soldat, M. Massabie a séjourné à Varzin.

Tout ceci a l'air d'un conte, car enfin M. Gambetta était partout : on le disait au château des Crètes, on le disait à ville d'Avray, on le disait chez madame Arnaud ; il n'était pas où on le disait : une raison pour croire qu'il était où on ne le disait pas. Que M. Gambetta voyage pour sa santé ; soit, mais qu'il ne voyage pas pour la nôtre. Il n'est en ce moment qu'un citoyen, sans mandat, député ; il n'est pas valide ; ministre ; il n'a pas de portefeuille, président ; il n'a pas de fauteuil. Il n'a aucune qualité pour s'entretenir à un titre officiel quelconque avec l'homme d'Etat qui a rêvé l'anéantissement de la France, et qui nous a été si funeste dans la dernière guerre, la guerre de Tunisie. On se plaisait à citer ses paroles d'encouragement, on enregistrait ses bravos : Lajoie d'un ennemi toujours malade. Quand on se réjouit au-delà du Rhin, on doit se désoler en deçà. M. de Bismarck ne peut être qu'un funeste donneur de conseils. M. Gambetta n'avait pas à lui en demander.

Notre politique intérieure est telle que nous le souhaitons. Les influences étrangères ne doivent pas nous déranger de nos préoccupations et entraver la marche de nos réformes. L'Allemagne autocratique et guerrière redoute les effets salutaires de la France démocratique et pacifique. Qu'y faire ? Elle n'a pas encore fait de révolution ; elle

y arrivera. Elle en ressent déjà les signes précurseurs. Si le libéralisme envahissant l'empire germanique, renverse un trône et brise le colosse d'airain aux pieds d'argile, ce sera le résultat, non de la contagion, mais de la force des choses.

M. de Bismarck le sait ; les souverains d'Europe le savent ; il n'y a que nos gouvernants qui l'ignorent.

Si M. Gambetta est allé à Varzin en son nom personnel, il a manqué de fierté ; s'il y est allé au nom du pays, il a manqué de prudence.

Les thuriféraires affirment que ce voyage n'a jamais existé. Ils sont sujets à caution. En tous cas, ce mystérieux voyageur prête amplement à la comédie. Il nous rappelle une scène de nous ne savons plus quelle pièce. On demande au garçon d'un cabinet particulier : « Monsieur Dupont ? » Le garçon réfléchit un instant, se frappe le front et dit : « Est-ce que ce ne serait pas un nommé Barnard ? » Ici, c'est le même cas. On cause d'un voyageur vu à Hombourg, à Dresde, à Varzin. Sa carte de visite porte cette mention : « M. Massabie. » Mais les indiscrets se frappent le front et disent : « Massabie ? Massabie ? Est-ce que ça ne serait pas un nommé Gambetta ? »

Georges LETELLIER.

DÉPÊCHES DE NUIT

Fu télégraphique spécial.

LES JOURNAUX

Paris, 15 octobre.
La Justice croit savoir que dans l'entrevue de MM. Jules Grévy et Gambetta, une longue conversation s'est établie d'abord sur la question extérieure ; puis, après avoir déclaré qu'il laisserait toute sa liberté d'action, en ce qui concerne la politique intérieure, à un homme qu'il chargerait de sa confiance, M. Grévy se serait prononcé contre la nomination d'un président du conseil sans portefeuille.

La Petite République déclare qu'il est très probable que les ministres conservent leurs portefeuilles jusqu'à la rentrée des Chambres.

Le Rappel croit de nouveau que le ministère ne sera pas formé avant le milieu de novembre, parce que le débat public ne pourra venir devant la Chambre que lorsque celle-ci sera constituée, après la validation de la moitié plus un de ses membres, savoir vers le 6 novembre. La discussion occupera plusieurs séances, de sorte que le vote sera rendu seulement vers le 10 novembre.

La République française déclare que la Chambre seule peut donner raison à ceux qui prétendent que les élections ont consacré la politique de M. Jules Ferry ou à ceux qui ont une opinion contraire.

La réunion de la Chambre aura encore pour effet de mettre fin aux discussions élevées sur le plus ou moins de solidité des programmes électoraux. Le débat montrera quels progrès la Chambre entend réaliser et quelle satisfaction elle doit donner à l'attente des électeurs.

Les Débats combattent le projet de révision et déclare que la Constitution, si inébranlable qu'elle soit, n'a pas empêché l'établissement d'un solide gouvernement nouveau.

Le Parlement dit que si M. Gambetta se soumet aux exigences de l'extrême gauche, il ne fera qu'accroître ses embarras.

La Patrie dit que le programme des électeurs sénatoriaux de Seine-et-Oise est trop vague. Il devra recevoir des développements en précisant le sens et lui donnant son véritable caractère.

La Vérité assure que Devès a eu une entrevue, hier, avec M. Grévy.

LA CRISE MINISTÉRIELLE

Le ministère Gambetta

Paris, 15 octobre.

La journée d'hier n'a été marquée par aucun événement qui permette de préjuger la solution à intervenir sur la question ministérielle. La plus grande incertitude règne toujours à ce sujet dans les sphères gouvernementales. Il résulterait même, de renseignements recueillis de divers côtés, que M. Gambetta serait très hésitant et beaucoup moins décidé qu'on ne le dit, à accepter la responsabilité du pouvoir.

A en croire ce qu'on racontait dans la soirée, le député de Belleville n'aurait pas encore renoncé à poser sa candidature à la présidence de la Chambre.

Si cette nouvelle est exacte, elle semblerait indiquer que M. Gambetta pourrait bien ne pas prendre la direction des affaires publiques dès l'ouverture de la session.

En ce qui concerne l'attitude du cabinet actuel, il est encore impossible de rien donner de positif.

La seule chose à peu près certaine, c'est que M. Jules Ferry persiste dans sa résolution de donner sa démission avant la rentrée du Parlement.

Le président du Conseil espérait arriver par ce moyen à obtenir de la Chambre des députés, non pas un vote de confiance, puisqu'il n'y aurait plus lieu pour la Chambre à accorder un vote semblable à un ministère démissionnaire, mais tout au moins un ordre du jour pur et simple sur la politique générale du cabinet pendant l'interregne parlementaire.

Quant à l'ordre du jour de blâme, s'il devait y en avoir un, il ne pourrait plus

viser, dans la pensée, du moins, de M. Jules Ferry, que le ministre de la guerre, auquel on ferait remonter toute la responsabilité des événements d'Afrique.

Disons pour finir qu'on faisait courir hier soir différentes listes ministérielles.

D'après les uns, c'était la combinaison Gambetta-Ferry-Frémont qui allait finir par l'emporter. D'après les autres, M. Gambetta ne devait prendre pour auxiliaires que des membres de l'Union républicaine.

Dernière combinaison

Paris, 15 octobre.

A la dernière heure, on nous parlait d'une combinaison qui consisterait à former un cabinet de quatorze membres en dédoublant les ministères de l'Intérieur et des cultes, de l'Instruction publique et des beaux-arts, de la marine et des colonies, et en attribuant à M. Gambetta la présidence du conseil sans portefeuille.

La Vérité

sur le

VOYAGE DE M. GAMBETTA

Paris, 15 octobre.

Nous possédons enfin quelques renseignements certains sur le voyage de M. Gambetta en Allemagne.

Le président de la Chambre s'est rendu à Potsdam, puis à un endroit fort rapproché de Varzin. L'arrivée en cet endroit de M. Gambetta s'est trouvée coïncider, par le plus étrange des hasards, avec une attaque de névralgie chez M. de Bismarck.

Par le fait de cette indisposition, l'incognito de M. Gambetta a été respecté plus scrupuleusement qu'il ne le méritait.

M. Gambetta est donc rentré en France sans avoir eu aucune entrevue avec le chancelier allemand.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 16 octobre.

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce matin, sous la présidence de M. Grévy.

Il s'est occupé de l'expédition des affaires courantes et a pris connaissance des dépêches arrivées de Tunisie.

M. le général Farre a déclaré sur un télégramme du général Saurier, actuellement à Tunis, que l'ensemble de la situation était satisfaisant.

Le commandant en chef du corps expéditionnaire dit que les opérations

commenceront contre Kairouan, le lundi 17. En outre, il déclare que les garnisons de Tunis et de Ghardimaou seront fortifiées et occupées militairement.

La situation du cabinet ne sera pas modifiée avant le 8 novembre.

INTÉRIEUR

Paris, 15 octobre.

CONFÉRENCE DE M. TONY RÉVILLON

Demain dimanche doit avoir lieu, au théâtre de Belleville, une conférence destinée à prendre l'opinion de la capitale sur une manifestation politique.

Le conférencier sera M. Tony Révillon, député à la 3^e circonscription de la Seine (arrondissement de la Chapelle) et le sujet de sa conférence sera la Marguerite.

La séance sera présidée par M. Clémenceau, assisté de plusieurs de ses collègues des Chambres.

M. MALON.

M. Benoît Malon entre à la rédaction de l'Intransigeant.

LE RENDEMENT DES IMPÔTS

Le Journal officiel publie le tableau du rendement des impôts pendant les neuf premiers mois de l'année. Il en résulte une augmentation générale de 452,972 francs sur les évaluations budgétaires correspondantes et de 83 millions 554,000 francs sur les recouvrements effectués pendant la même période de 1880.

LA LOTERIE ALGÉRIENNE

La commission placée à la tête de la Loterie nationale algérienne vient d'expédier une première somme de cent mille francs au sous-comité de répartition à Oran.

Cette somme a été prélevée sur les versements effectués à la Banque de France et dont le montant atteint déjà près de deux millions. Sur ces versements, un million doit rester intact jusqu'au tirage. Il représente le montant des lots.

LE LYCÉE JANSON

M. Jules Ferry a présidé ce matin la cérémonie de la pose de la première pierre du nouveau lycée Janson, rue de la Pompe, à Passy.

Des députations des lycées de Paris et Versailles étaient présentes. M. Janson de Sailly a légué par testament 2,500,000 francs. L'édifice a coûté 11 millions. Il contiendra 900 élèves.

Tunisie

La situation militaire

Tunis, 15 octobre.

Le général Japy est arrivé hier pour commander la division du nord de la Tunisie.

Le général Logerot a donné des ordres pour que les troupes qui appuyaient Ali-Bey soient commises à la garde de la ligne ferrée.

Ces troupes, devenant inutiles au frère du bey, depuis sa victoire d'Aïn-Toukma, protégeront les ouvriers qui réparent la voie.

Ali-Bey revient à Tunis pour coopérer, avec ses troupes, à l'expédition de Kairouan.

Feuilleton du RÉVEIL LYONNAIS

SON ALTESSE L'AMOUR

PAR

XAVIER DE MONTÉPIN

(Suite.)

Ce dernier le regarda avec une impatience mal dissimulée.

— Avez-vous donc autre chose à m'apprendre ? — fit-il.

— Sta-Pi se gratte l'oreille, hésitant.

— Voyons, — reprit Malpertuis, — qu'attendez-vous ? — Parlez donc !

— Vous savez bien que mon temps est précieux...

— Monsieur, hasarda l'agent interloqué, d'un air timide et d'une voix que l'émotion rendait un peu chevrotante, — ayant aujourd'hui une petite note à régler au caboulot on je prend ma nourriture, je me trouve dans l'embarras et j'ai bien besoin...

— Le vingt francs n'est-ce pas ? — acheva l'homme d'affaires en souriant malgré lui.

— Oui, monsieur...

— Vous est-il dû quelque chose sur votre mois ?

— Hélas ! monsieur... pas un sou.

— Vous savez que je n'aime pas le système des avances...

— Je sais cela, monsieur... mais la circonstance est exceptionnelle, et je vous assure que j'ai vraiment besoin de vingt francs...

— Les voici...

Sta-Pi, radieux, empocha le louis que lui tendait son patron, témoigna sa gratitude, salua de respect et sortit.

Michel l'attendait dans le bureau, près de la porte.

— Monsieur Piccolot, — lui dit-il, — voici une lettre pour vous...

— Une lettre pour moi ! — répéta le pauvre diable avec étonnement. — Oui, ma foi !... et une lettre d'un chic !... Papier glacé qui fleurit l'eau de Lubin ! cachet à la cire avec une couronne !... qui est-ce qui a apporté ça ?

— Un commissionnaire...

— Il n'a rien dit ?

— Il a dit que c'était payé et pressé...

— Merci...

VI

Le policier interlope décacheta vivement la lettre.

Elle ne contenait que ces lignes :

Monsieur Stanislas Piccolot se souvient-il d'un nageur dont il a fait la rencontre en plein bras de Seine, il y a quatre ans et demi en face de l'île de la Grande-Jatte ?

Ce nageur envoie ses compliments à monsieur Stanislas Piccolot, et l'attend au petit café de la rue de la Victoire, n°...

Sta-Pi, les yeux démesurément ouverts, ne lisait plus mais regardait l'écriture d'un air hébété, et fouillait ses souvenirs en répétant à voix basse :

— Un nageur... une pleine eau... il y a quatre ans et demi... en face de l'île de la Grande-Jatte... Qu'est-ce que c'est que cette blague-là ?

Tout-à-coup il poussa une exclamation de joie en se frappant le front de la paume de la main.

— My voici... murmura-t-il ensuite. — La ci-devant petit peintre Hector Bogourde, que l'agence Roch et Fumel pourchassait pour lui mettre je ne sais plus combien de millions dans ses poches, et qui est aujourd'hui prince de Castel-Virapil... — il ne m'a point oublié !... Il m'attend au caboulot de la

rue de la Victoire !... Mon caboulot !... quel caboulot !... quelle veine !...

Et se coiffant de son chapeau tout quel que peu déformé par un long usage, il s'élança comme un fou hors de l'étude.

Nous le laisserons courir à son rendez-vous et nous rentrerons dans le cabinet de Malpertuis.

Ce dernier, aussitôt qu'il se trouva seul, quitta son fauteuil et alla pousser les verrous de la porte communiquant avec les bureaux.

Le cartonnier, d'où nous avons entendu sortir à plus d'une reprise la voix d'un interlocuteur invisible, pivota sur lui-même et mit à découvert une ouverture dont il était impossible de soupçonner l'existence.

Une main souleva la portière d'étoffe épaisse fermant cette ouverture, et un homme parut et, s'avancant dans le cabinet, dit à l'ex-avoué :

— Mes compliments derechef, mon cher associé... je suis content de toi !

Ce personnage, qui s'appelait ou du moins se faisait appeler César, baron de Fossaro, — et à qui ses papiers de famille assignaient une origine génoise, — semblait âgé de trente-neuf ou quarante ans.

Sa taille était moyenne mais bien prise, sa tournure élégante et ses manières simples et distinguées.

Sa chevelure épaisse et frisonnante, aussi noire que celle de l'acteur Fernand Volnay, couronnait un visage aux traits accentués et réguliers, au teint d'une pâleur mate.

Le développement presque anormal du front, près des temps indiquait une intelligence rare.

Les yeux, très grands et très brillants, offraient cette particularité bizarre que l'un d'eux semblait immobilisé dans son orbite, et que la direction de son regard ne changeait jamais.

César de Fossaro avait des pieds et des mains de femme mais, malgré son apparence gracieuse et presque délicate, jouissait d'une vigueur musculaire hors ligne.

Très soigneux de sa personne et de sa toilette, on pouvait dire de lui qu'il devançait la mode tout en n'en acceptant pas les excentricités.

Jamais gentleman ne fut plus correct. Le baron génois était l'associé de Malpertuis — nous venons de l'apprendre de sa propre bouche — mais associé anonyme et sans contrat.

Aucun des employés de l'étude ne le connaissait, et cependant le directeur officiel ne faisait rien, ne prenait aucune détermination de quelque importance, sans l'assentiment de son alter ego.

César était la tête qui pense, l'homme de l'intrigue, le dénicheur d'affaires, l'auteur ingénieux des plans les plus compliqués et les plus hardis, le maître enfin, le maître absolu...

Le rôle de Malpertuis se bornait le plus souvent à l'obéissance passive. Il l'acceptait de fort bonne grâce et reconnaissait si bien l'égale supériorité de César qu'il ne songeait point à se soustraire à sa domination, et même qu'il ne le souhaitait pas.

Nous saurons plus tard de quelle nature étaient les chaînes solides qui liaient l'un à l'autre ces deux personnages.

Le chef incontesté de l'association mystérieuse ne se montrait jamais dans le cabinet de Malpertuis sans qu'un préalable on eût pris la précaution de rendre toute surprise impossible.

En dehors de l'étude, Malpertuis et César de Fossaro vivaient dans des mondes absolument différents où l'un n'avait pas la moindre chance de rencontrer l'autre.

Le directeur ostensible fréquentait des

hommes d'affaires, des gens de Bourse, des manieurs d'argent, des industriels de réputation quelque peu équivoque, et des petites dames de troisième catégorie.

M. de Fossaro appartenait au contraire à ce qu'on est convenu, dans le langage parisien, d'appeler le Tout-Paris. Il faisait partie de trois cercles bien posés où l'on n'admettait pas le premier venu. Bon nombre de maisons des plus honorables du monde aristocratique et du monde financier l'accueillaient avec bienveillance.

Quoiqu'il ne fût pas joueur il jouait en gentleman, et perdait presque tous les jours sans que cette dévotion obstinée altérât sa joyeuse humeur.

Il avait son fauteuil à toutes les premières représentations des théâtres élégants, ne manquait pas une course, et les belles-petites de haut bord le tenaient en grande estime, car il suivait libéralement l'exemple de son Jupiter chez Danaé, de galante mémoire.

César de Fossaro était un homme aimable, il avait de l'argent, menait un train en rapport avec son nom et rien, absolument rien, ne semblait suspect dans son existence publique ou privée.

D'où venait-il au juste et sur quelles bases solides reposait sa fortune.

Personne ne songeait à s'en inquiéter.

Un beau jour — vers 1871 — il était arrivé à Paris avec des billets de banque et des lettres de recommandation pour deux ou trois gentlemen du meilleur monde.

Fort apprécié par eux et débutant sous leur patronage, le nouveau venu avait été immédiatement accepté.

Le baron de Fossaro, nous l'avons dit, vivait en homme riche.

Il avait loué par un long bail un très coquet petit hôtel de la rue de Pro-

vence.

Cet hôtel, haut d'un seul étage sur rez-de-chaussée, était précédé d'une cour séparée de la rue par un grand mur qui coupait en deux la porte cochère.

A droite de cette cour se trouvaient les remises ; à gauche, les écuries.

Un cocher, un groom, un valet de chambre et une cuisinière composaient le personnel du baron, personnel suffisant, et au-delà, pour un homme seul.

Sous la remise deux voitures, et trois chevaux à l'écurie.

Les dépendances du petit hôtel se trouvaient adossées au deuxième corps de logis d'une maison à cinq étages de la rue de la Victoire.

L'étude Malpertuis occupait le premier étage de ce corps de logis.

Nos lecteurs comprennent ou plutôt devinent que le hasard n'avait pas présidé le moins du monde à l'installation de Fossaro.

Une fois cette installation complète,

Les tribus qui se sont soulevées à lui fournissent des contingents qui renforceraient son effectif.

Ces tribus sont les Ouled-Aoun et les Fraichichos. Le général Philibert a découvert que le colonel tunisien Barouta, administrateur de la Mohammédia, avait des intelligences avec les insurgés et leur faisait passer de la poudre et des munitions. Le général Philibert a fait fusiller deux des agents de Barouta, surpris en flagrant délit; quant à cet officier tunisien, il a été écroué au Bardo.

Un artilleur qui s'était égaré de la ville pour poursuivre un cheval échappé n'a plus reparu. On craint qu'il n'ait été tué par les Arabes.

Le départ pour Kairouan est imminent. Les troupes débarquent en grand nombre ici et à Sousse.

Le général Saussier est attendu aujourd'hui.

Bruit singulier

Paris, 15 octobre.

Un bruit singulier circule ce soir relativement à la Tunisie.

On parle de négociations qui seraient intervenues par l'intermédiaire du Bey avec des émissaires envoyés par des chefs de révolte, négociations destinées à précipiter une prochaine pacification.

En Irlande

L'agitation irlandaise

Londres, 15 octobre.

Le *Daily Chronicle* mentionne le bruit d'un attentat contre M. Herbert Gladstone à Dublin, ou il était allé assister M. Forster.

Le bruit court que M. W. Harcourt a reçu des lettres menaçantes depuis l'arrestation de M. Parnell.

Le *Daily Telegraph* annonce que le vaisseau de guerre la *Pénélope* ira en Irlande immédiatement.

Dernières nouvelles

Paris, 15 octobre.

M. Dillon remplaçant de M. Parnell comme chef de la ligue agraire, n'a pas quitté l'Irlande.

Les journaux ministériels disaient que M. Patrick Egan et le père Sheehi, avaient quitté Dublin, après l'arrestation de Parnell. Cette allégation est fautive. M. Parnell a été arrêté le 13. M. Egan est parti de Dublin le 10 et est arrivé à Paris le 12 au matin.

M. Egan a télégraphié à M. Forster secrétaire général au vice-roi de l'Irlande, une lettre montrant la terrible situation des irlandais. M. Egan dit exister parmi les soldats actuellement en garnison à Limerick une conspiration, dans le but de tirer sans ordre sur le peuple pour provoquer un soulèvement. M. Forster connaît la conspiration et la tolère.

M. Egan rend M. Forster responsable devant le monde civilisé en cas d'événements graves.

Afin de pallier le mauvais effet produit par l'arrestation de M. Parnell, les journaux ministériels résumant le bruit d'une tentative d'assassinat à Dublin, sur le sir Herbert Gladstone et l'envoi de lettres menaçantes au secrétaire d'Etat sir Vernon Harcourt.

Un grand nombre de tenanciers de Cork refusent de payer leurs fermages tant que M. Parnell sera détenu. M. Parnell ne croit pas que son arrestation puisse nuire au mouvement révolutionnaire. Il ne pense pas que le gouvernement puisse supprimer la Land-League. Il dit que si l'impôt n'est pas remis en liberté, le peuple ne fera pas à ses devoirs.

Un mandat d'amener a été signé contre M. Healy, membre du Parlement, ancien secrétaire de la ligue agraire.

ÉTRANGER

ESPAGNE

La fièvre jaune

Madrid, 15 octobre.

L'apparition de la fièvre jaune dans les ports espagnols est démentie.

Un décret royal autorise la concession d'un railway de Huasca à la frontière française passant par le col de Sargor, près Cantabria. Le tunnel des Pyrénées sera construit aux frais communs de la France et de l'Espagne.

Les Maures

Madrid, 15 octobre.

Les Maures du Rif ont tiré des coups de fusil sur une barque portant pavillon espagnol qui passait à un mille de terre, se dirigeant vers Ceuta.

PÉROU

Reconnaissance de Calderon

New-York, 15 octobre.

Les avis du Pérou annoncent que les troupes restées à la frontière ont reconnu le président Calderon. On croit que ce fait amènera la reconnaissance de Calderon par les gouvernements, qui ont refusé, jusqu'à présent, de le faire. Il permettra aussi les négociations pour la paix entre le Chili et le Pérou.

ALSACE-LORRAINE

Saisie de journaux

Strasbourg, 15 octobre.

La police allemande a saisi les deux derniers numéros du journal l'*Alsace-Lorraine*, qui se publie à Paris.

GRAND OURAGAN

Londres, 15 octobre.

Un ouragan violent a sévi sur Londres et toute l'Angleterre; il y a eu de grands dégâts et beaucoup d'accidents. Les communications télégraphiques sont partiellement interrompues. Plusieurs naufrages sont signalés.

A Tréport sur 77 bateaux de pêche essayant de réintégrer le port, sept ont été jetés sur la côte.

TROMBE D'EAU

Constantine, 15 octobre.

Une trombe d'eau a parcouru le cercle de Msilah, dans la province de Constantine; 65 personnes, qui n'ont pu être secourues à temps, ont péri.

LES PROJETS DE L'ITALIE

Paris, 15 octobre.

Un journal de Paris publie les dépêches suivantes que lui envoie son correspondant de Florence :

« J'affaire de plus en plus votre attention sur les conséquences que pourra avoir pour la France républicaine la campagne rendue nécessaire en Tunisie par l'incursion du gouvernement. »

« Les déclarations pessimistes de ceux qui prédisaient une nouvelle sainte-alliance monarchique anti-méditerranéenne, c'est-à-dire une alliance antigréco-latine, pourraient bien malheureusement se confirmer. »

« J'apprends à l'instant, de source sûre que le roi Humbert, pressé par son entourage de se prononcer à l'égard des événements qui pourront se produire en Europe, est à la veille de prendre une décision définitive. »

« Ce sera donc ou l'alliance avec la France, ou l'alliance avec les Turcs et les Allemands dans un but que je n'ai pas besoin de vous expliquer plus longuement. »

« Je me contente d'attirer votre attention sur les articles de certains organes militaires allemands qui sont très durs pour l'armée française. »

« On dit que le roi Humbert a déjà signé sa détermination finale à Monza, près Milan, au château-royal. »

« Il y a eu hier grand conseil extraordinaire, auquel assistaient le duc d'Aoste, le duc de Gènes, Nigra et Depretis. »

« C'est aujourd'hui, d'autre part, que Léon XIII rassemble, au Vatican, ses plus fidèles cardinaux, pour leur communiquer le texte de l'importante allocution qu'il doit prononcer dimanche. »

« Le résultat du conseil privé de Monza influera sans doute beaucoup sur la nature de cette prochaine allocution suprême. »

GRAND INCENDIE A NEW-YORK

New-York, 15 octobre.

Un vaste incendie a éclaté hier soir dans les remises de Fourth Avenue, attenantes au fameux garde-meubles de Morrell et Cie.

Cent chevaux ont été brûlés.

La remise, dont la valeur pécuniaire était d'environ 500,000 dollars (2,500,000), a été la proie des flammes.

Il en est de même du garde-meubles, dont la destruction constitue un véritable désastre.

Le bâtiment contenait une quantité considérable de meubles et de tableaux précieux, et les pertes, de ce seul chef, sont évaluées à 10 millions de francs.

Pour le service des dépêches

Olivier PAIN.

CONFÉRENCE DE M. VAUCHEZ à Vienne

Vienne, 15 octobre.

L'honorable M. Vauchez, président de la société de retraite pour la vieillesse de Lyon, a fait une conférence qui a obtenu un énorme succès.

La salle était absolument comble. Les Sociétés musicales l'*Esperance* et la *Lyre Viennoise* se sont fait entendre. Elles ont joué « la Marseillaise » qui a été vigoureusement applaudie.

Demain nous commencerons la publication du remarquable discours de M. Vauchez.

DÉPÊCHE FINANCIÈRE

Paris, 15 octobre.

La bourse a été très animée, les cours se sont brusquement élevés, mais en fermeture une grande faiblesse s'est emparée du marché, des réalisations ayant été effectuées.

Le 3 0/0 reste à 81,70 et le 5 0/0 à 116,85. Achats importants sur la rente extérieure d'Espagne à 38 7/8.

La Société française financière a eu un marché assez ferme à 93,50 nul doute que de plus hauts cours ne soient atteints à brève échéance.

Les dispositions du comptant sur le Crédit foncier se maintiennent, aujourd'hui on enregistre 1,700; la Foncière de France reste à 625.

Les Messageries fluviales se sont traitées à 288,75; ces obligations offrent un revenu très rémunérateur joint à une grande sécurité de placement.

La Banque nationale se traite principalement au comptant à 680.

On s'écartera peu des cours inscrits hier sur le Crédit général français à 800.

Les services si utiles rendus à l'industrie par la Banque de prêts lui assurent de bonnes affaires, les actions sont cotées 625. Bonne tenue des valeurs industrielles et de premier ordre.

On inscrit 507,50 à la cote officielle sur la Madère valeur qui repose sur une base solide et donne un revenu de 7 0/0.

La Société générale des assurances militaires avance à 535, l'assemblée générale du 12 courant a décidé la distribution d'un dividende de 25 francs par action.

Bonne tenue des actions. Alais au Rhône à 505 et sur l'Est à 490.

Négociations très actives en banque sur la Société générale de l'Est à 490.

L'obligation Ateliers et chantiers du Rhône demandée à 283,75 est l'objet d'achats actifs.

Signaux à l'épargne un placement solide et de tout repos, c'est la publication de l'Hyppothèque foncière qui cotait 48 fr. et rapporte 5 0/0; le paiement est échelonné en huit termes jusqu'en 1883.

Lyon 1.650; Orléans 1.315.

Voir les dépêches de la dernière

heure à la troisième page

MARCHÉS DE LYON

Lyon, 15 octobre.

La température continue à être favorable à l'achèvement des semailles qui se terminent dans d'excellentes conditions.

Les renseignements que nous avons reçus jusqu'à ce jour, nous permettent d'établir l'ensemble du terrain enssemencé, comme supérieure aux autres années. Beaucoup de vignes atteintes par la phylloxera ont disparu et ont fait place aux céréales.

La récolte du sarrasin dans notre rayon est considérée comme nulle, les pommes de terre donneront plus que l'on espérait il y a seulement un mois, les maïs ont une récolte médiocre.

Le marché aux fourrages d'hiver sur la place de la Croix était beaucoup moins approvisionné que samedi dernier, malgré cela les prix sont restés pour toutes les denrées plutôt faibles que fermes. On a payé les cours ci-dessous :

Paille de froment, 5 fr.; paille de seigle, 5 à 5,50; foin de pays, 43 à 45,50; foin de Bourgogne, 46 à 48,50.

Le marché aux grains de la Guillotière avait beaucoup de monde, les offres en blés de pays étaient plus nombreuses, les acheteurs, en raison de la dépréciation des cours sur le marché de Paris, demandaient de la baisse. Les vendeurs ont préféré remporter leurs échantillons plutôt que d'accorder des concessions sensibles. C'est ainsi qu'on a payé :

Blés de pays, 30 fr. 50 à 30,75; seigle, 20 à 20,50; sarrasin, 22 à 22,50; avoine, 21 à 21,50; orge, 20 à 22,50, pour ces deux derniers articles, ils sont cotés hors barrière, c'est-à-dire frais d'octroi non compris.

Marché aux Bestiaux de Lyon

Lundi le 10 octobre. — 827 pores ont été amenés, sur ce nombre 827 vendus de 70 à 73 fr. les 50 kilos.

Mardi le 11 octobre. — 792 bœufs ont été amenés, sur ce nombre 636 vendus de 65 à 78 fr. les 50 kilos.

Jeudi le 13 octobre. — 4.817 moutons ont été amenés, sur ce nombre 3.737 vendus de 75 à 90 fr. les 50 kilos.

Vendredi le 14 octobre. — 922 vaches ont été amenées, sur ce nombre 922 vendus de 63 à 65 fr. les 50 kilos; 481 bœufs ont été amenés, sur ce nombre 215 vendus de 63 à 75 les 50 kilos.

Louis FROMENT.

THÉÂTRES

THÉÂTRE DES CÉLESTINS

On sait que l'ouverture officielle du Théâtre des Célestins aura lieu mardi prochain 18 octobre. Hier de nombreuses invitations avaient été lancées aux autorités diverses de la ville, aux corps élus et à la presse à assister à une brillante répétition générale.

Un public nombreux avait répondu à cette invitation; dès huit heures la nouvelle salle était à peu près garnie. Nous laissons à notre excellent collaborateur F. Ferret le soin de donner demain ses appréciations sur le nouveau bâtiment; nous nous contenterons aujourd'hui de ne parler que du côté artistique de cette petite solennité.

Nous pouvons cependant dire qu'il y a bien peu de changements faits dans l'aménagement du théâtre. Tout a été retait à peu près d'après l'ancien plan. Nos lecteurs qui ont connu la précédente salle se la rappelleront exactement à voir la nouvelle, avec cependant un peu moins de dorures et quelques légères modifications dans le meuble.

Le spectacle offert aux invités se composait de l'ouverture de *Guillaume Tell*, le *Luthier de Crémone* et le *Voyage d'agrément*. Entre les deux comédies on donnait en intermède deux poésies de notre excellent poète lyonnais Joseph Souliard, la *Chêne* et *Mon Village de Lyon*.

Peu après l'heure indiquée et devant une salle véritablement bondée d'un brillant public le rideau s'est levé laissant voir la scène garnie par l'orchestre du Grand-Théâtre et son habile chef A. Luigini.

Au signal donné par ce dernier, nos excellents musiciens ont exécuté magistralement notre hymne national la *Marseillaise* aux applaudissements de tous les assistants.

L'ouverture de *Guillaume Tell* a été ensuite enlevée avec beaucoup de brio et de fini d'exécution.

Après l'ovation faite à l'orchestre et son chef, le rideau s'est relevé sur le *Luthier de Crémone*, le petit chef d'œuvre de François Coppée.

Les interprètes étaient MM. Dalbert, Gerbert, Bourgeois et M^{lle} Jeanne Bernhardt.

M. Gerbert que nous voyons avec le plus grand plaisir figurer parmi les artistes de la nouvelle troupe des Célestins a seul pu parvenir à chauffer ce public par trop glacé. Il s'est justement fait applaudir d'un bout à l'autre de son rôle.

Le moment de critiquer étant mal choisi, nous reviendrons sur la comédie de Coppée; nous pourrions alors parler plus longuement des autres interprètes.

La poésie de Souliard, la *Chêne*, a été lue avec beaucoup d'âme et de sentiment par M. Gerbert.

Mon village de Lyon, du même auteur, a été également rendu avec beaucoup de talent par M^{lle} Leriche, une soubrette des plus précieuses pour notre troupe des Célestins.

La soirée s'est terminée par le *Voyage d'agrément*, qui est venu jeter la note gaie parmi le public.

Tous nos artistes ont fait de leur mieux pour donner le plus d'éclat à cette solennité qui aura été d'un heureux augure pour l'avenir de notre seconde scène.

THÉÂTRE-BELLECOUR

Les Mystères de Paris

La première du drame de MM. Dinaux et Eugène Sue avait le tort de coïncider avec la répétition générale offerte au théâtre des Célestins aux corps élus et à la presse.

Bien s'invitations aient été faites seules à ce public spécial, il semble qu'il en soit résulté.

Le brillant public qui se fait un devoir, sinon un plaisir, d'assister ordinairement à toutes les premières de ce théâtre, a fait en partie défaut hier. La salle était loin d'être comble.

L'interprétation a été très convenable; les excellents artistes de la Porte-Saint-Martin ont fait de leur mieux pour donner un grand relief à l'œuvre d'Eugène Sue.

MM. Taillade, Laray, Mlle Angèle Moreau méritent particulièrement des éloges, nous n'avons pas l'habitude de les leur marchander car ils sont trop justement mérités.

La présence de pareils artistes sur une scène est une garantie de succès.

M. Montal, dans le rôle du prince Rodolphe s'est particulièrement fait admirer pour son jeu correct et fin; M. Bonnard et M^{lle} Michon ont obtenu un véritable succès de fou rire; ce sont deux *pipettes* comme on a peu l'occasion d'en rencontrer.

En somme, bonne représentation, malgré quelques hésitations qui indiquaient assez clairement que la pièce avait été un peu oubliée par un grand nombre de ses interprètes.

Cette première représentation aura été une excellente répétition générale, et dès aujourd'hui nous pouvons assurer que les *Mystères de Paris* obtiendront un succès durable et fructueux.

J. DAVERNY.

CONCERT DES DAMES LYONNAISES. — Aujourd'hui, à une heure, au théâtre des Variétés, le troisième concert annuel donné par la chorale des Dames Lyonnaises, sous la direction de M. Alfred Bonnet, avec le bionvillant concours, pour la partie vocale, de la chorale des enfants de Lyon, directeur : M. Arnaud; de M^{lle} X... MM. Mortier, Schick, Berger, Minvielle, Prudhon, Sannier.

Pour la partie instrumentale, de la Fanfare la Laborieuse, directeur : M. Périquand, de MM. Conlon et Garot, du théâtre de Bellecour; J. Verzier, Arnaud fils et A. Bonnet.

Le piano sera tenu par M. Eugène Arnaud.

Infanticide de Tassin-Ecully

Hier dans la journée, une jeune fille d'Ecully a découvert dans le ruisseau qui traverse la localité, au bas de l'ancienne motte Saint-Simon, le cadavre d'un enfant du sexe féminin, qui paraissait avoir séjourné depuis un certain temps dans l'eau.

Ayant prévenu immédiatement les habitants voisins, ceux-ci se rendirent à la gendarmerie pour faire la déclaration de cette grave découverte.

Le parquet fut aussitôt averti et le cadavre de ce pauvre petit être a été transporté à 9 heures du soir à la Morgue de Lyon, pour être soumis aujourd'hui à un examen médical.

Malgré l'état de décomposition dans lequel se trouve le cadavre, il est à présumer que l'autopsie permettra d'établir s'il y a crime.

Néanmoins, une enquête est ouverte pour découvrir la mère dénaturée qui, pour une raison ou pour une autre, s'est rendue coupable d'un pareil crime.

Au dernier moment, nous apprenons que ce cadavre a été découvert par la jeune Antoinette Lessius.

La mort de cet enfant, qui paraît avoir quinze jours environ, remonte à une dizaine de jours et semble avoir été produite par la strangulation.

A demain de nouveaux détails.

ADHÉSION AU MEETING

contre le ministère

Les républicains radicaux socialistes de la troisième circonscription (Guillotière) ont, dans une réunion tenue le samedi 15 octobre 1881, décidé à l'unanimité d'adhérer aux meetings qui s'organisent dans plusieurs villes de France, et notamment à Paris, dans le but de demander la mise en accusation du ministère qui a si cavalièrement engagé la nation dans les tristes aventures qui se déroulent en Algérie et en Tunisie, où nos soldats tombent décimés, non seulement par les balles, mais encore par les maladies, que l'organisation administrative est impuissante à combattre.

Pour la réunion :

Le secrétaire, CORNILLON.

CHRONIQUE LOCALE

La journée

Aujourd'hui dimanche, nombreuses fêtes, bals, banquets, concerts, etc. :

1. AUDITION MUSICALE DE MADAME D'INGRAMME. — A une heure et quart, avec le grand concours de MM. Lapret et Pio Benedetti.

2. CONCERT DES DAMES LYONNAISES. — A une heure, au théâtre des Variétés, la Fanfare des Enfants de Lyon et la Laborieuse se feront entendre.

3. LA LYRE DE BERRACHE. — A quatre heures à la Brasserie du Chemin de Fer, grand concert-bal.

4. COCER DU MIDI. — Grande fête, à deux heures et demie : courses de femmes; courses d'amateurs; courses à ânes, et enfin, ascension du Ballon la Ville de Rouen, à quatre heures.

5. GYMNASIUM BUREAU. — Grand concours, à une heure, rue Tronchet, par la Société Suisse de Gymnastique.

6. THÉÂTRE-BELLECOUR. — Matinée à une heure et demie. Les *Mystères de Paris*, grand drame tiré du roman d'Eugène Sue.

7. A Lamure, M. Milland, sénateur du Rhône, doit faire une conférence politique comme il sait le faire.

8. Banquet annuel des ouvriers Tapisiers.

9. Réunion de la Chambre syndicale des Tisseurs de l'Arbresle, à dix heures du matin, à la mairie de l'Arbresle.

M. le ministre des travaux publics vient de fixer aux compagnies de chemins de fer un dernier délai de trois mois pour l'établissement sur toutes les lignes où la circulation atteindrait un minimum de cinq trains par heure, d'un nouveau système de *Blach-System* qui consiste à diviser les lignes en sections sur lesquelles un train ne peut être lancé que quand le train précédent en est sorti.

Tirage des Obligations de la ville de Lyon

Ce matin à neuf heures il a été procédé dans la grande salle des fêtes de l'Hôtel de Ville, au tirage des obligations de la ville de Lyon, emprunt 1880.

Le premier n° sorti 535,075 gagne 25,000 fr. Les cinq suivants chacun 1,000 fr. : 78,591 — 214,126 — 609,903 — 218,592 — 79,052.

Il a été en outre extrait de la roue 8,536 autres numéros, dont les 75 premiers sortis sont remboursables à 200 fr. et les autres à 100 fr.

DENIER DES ÉCOLES. — Organisation d'une grande loterie au profit des enfants pauvres de nos écoles laïques municipales. — C'est une œuvre d'humanité démocratique, c'est celle qui pourrait sans nuire à la société du Denier des Écoles, il y a déjà plusieurs années qu'elle est sur la brèche, ne négligeant aucune occasion d'augmenter ses ressources et de multiplier ses bienfaits. Malheureusement le nombre de ses adhérents est encore peu considérable, et tous les ans le conseil d'administration a la douleur de constater l'insuffisance des moyens dont la société dispose. Elle a fait beaucoup sans doute, et bien des enfants pauvres ont pu, pendant de rudes hivers, se rendre aux cours sans avoir à souffrir du froid. Des milliers de vêtements, de chaussures, ont été répartis dans l'équitable proportion entre nos 150 écoles communales sur les demandes des directeurs et directrices. Mais trop souvent on a dû regretter d'être contraint, faute d'argent, à limiter les distributions.

Le concours d'éloquents conférenciers, de MM. Joly, Durand, Milland, Fiquet et Spuller, nous a permis dans ces derniers temps, d'être moins avares de nos largesses. Toutefois nous avons été bien loin de répondre à tous les besoins.

Aujourd'hui le denier des écoles a reçu de M. le Préfet du Rhône l'autorisation d'organiser une loterie de trente mille billets à 0 fr. 50 centimes. Une lourde tâche pèse sur la commission chargée de placer les billets et de recueillir les lots. Mais elle compte sur le dévouement et la générosité de nos amis politiques. Elle est convaincue que la démocratie lyonnaise tiendra à honneur de contribuer au succès d'une grande œuvre de bienfaisance.

Un nom du conseil d'administration, j'adresse un chaleureux appel aux membres des sociétés démocratiques, aux artistes, aux savants, aux industriels, aux journalistes, en un mot à tous ceux qui veulent assurer les bienfaits de l'instruction laïque aux déshérités de la fortune.

Le président du denier des écoles, adjoint au maire de Lyon, professeur à la Faculté des lettres.

P.-S. — On publiera dans un prochain numéro les noms et les adresses des membres de la commission et des sous-commissions, qui seront bientôt organisés dans nos divers quartiers.

Les dons et les souscriptions des nouveaux sociétaires (j'espère qu'ils viendront à nous en très grand nombre) seront reçus avec reconnaissance au siège de la Société, rue Thomassin, 33, tous les jours, de midi à deux heures.

Hier, dans la soirée, le général Février passait sur le quai de la Guillotière.

Tout-à-coup, ses chevaux effrayés prirent le mors aux dents et, malgré les efforts du cocher, ne purent être maintenus.

Ils se dirigèrent vers le parapet du quai et allaient certainement le franchir, ils étaient « encapuchonnés ».

Le général, oubliant ce qui, en pareille occasion, arriva au duc d'Orléans, sauta de sa voiture et ne se fit aucun mal.

Les chevaux, fort heureusement trouvèrent un obstacle, un des arbres du quai les arrêta; étourdis par le choc, on s'en rendit maître.

Aucun accident n'est à déplorer.

Un suicide. — Avant-hier, vers midi, un homme convenablement vêtu, âgé de 35 à 40 ans, s'est noyé volontairement dans la Saône, près du pont de Collonges.

Il a été retiré presque aussitôt par le sieur Gonthé, receveur dudit pont. Malgré tous les soins qui lui ont été prodigués, il n'a pu être rappelé à la vie. On a trouvé sur lui une montre remontoir en or et un porte-monnaie contenant 160 francs.

Un complet, des chemises, un chapeau, tout avait fait cortège à son veston de prédilection.

Janin, rencontré le lendemain par Revel, fut sommé de rendre les effets soustraits. Le complet, les chemises et le chapeau furent restitués, mais le malheureux veston bleu était resté au Mont-de-Piété.

Revel y tenait, et sans hésitation il livra son ami Janin à dame Justice, qui lui infligea deux mois de prison.

Mais le veston bleu reste toujours au Mont-de-Piété.

Me Z.

DÉPARTEMENTS

RHONE

Francheville. — Avant-hier, à cinq heures du soir, le nommé Michel Ribbel, natif de Strasbourg, ouvrier forgeron, chez M. Guignel, de Francheville, était employé à poser du fer-blanc dans les rases de la marée du toit de M. Reyre, propriétaire à Francheville.

Ce malheureux est tombé de ce toit, d'une hauteur d'environ 10 mètres.

Il a été conduit à l'hôpital de Lyon où il est admis d'urgence.

Son état est assez grave.

Hauterive. — Le nommé Xavier Chavot, demeurant à Panissière, s'était rendu chez son père, à Hauterive.

Comme il donnait des signes d'aliénation mentale, sa famille avait résolu de le conduire à l'asile de Bron; mais, hier matin, au moment du départ, et trouvant la vigilance des siens, il s'est échappé.

On ne l'a retrouvé que très tard dans la nuit, à la gare de St-Pierre-la-Croix, au moment où il cherchait à se précipiter sous un train de la ligne des Dombes.

Il a été conduit à la gendarmerie de St-Laurent-de-Chamoussot qui a dû le diriger sur Bron.

OBSERVATOIRE DE LYON

A Lyon, le baromètre a remonté très rapidement pendant la nuit dernière, tandis que le centre de la dépression signalée hier se transportait sur la mer Baltique.

Mais une baisse nouvelle, très lente jusqu'à présent, se manifeste.

Probable : Temps assez beau.

Vu et approuvé :
Le directeur de l'Observatoire,
ANON.

DÉPÊCHES COMMERCIALES

Marché de Paris du 15 octobre 1881.

Haïles. — Les 100 kil.

	Colza.	Lin.
Courant	75 75	65 50
Novembre	75 50	65 25
Décembre	76 75	66 25
4 premiers	77 50	66 25

Tendance indécise.

Spiriteux. — Prem. qual. 90°, l'hect.

	Précéd.	Cours
Courant	65 50	65 50
Novembre	65 50	65 50
Décembre	65 50	65 50
4 premiers	65 50	65 50

Tendance faible.

Sucres. — Roux, 88° saccharimétriques.

	Disponible.	de 50 50 à 55 50.
Courant	50 50	55 50
Novembre	50 50	55 50
Décembre	50 50	55 50
4 premiers	50 50	55 50

Tendance ferme.

Sucres blancs. — 88°, les 100 kil.

4 de Novembre	68 40
4 premiers.....	68 60
Tendance ferme.	
BLES. —77½ Poids nat. à l'hect. les 070 kil.	
Courant	32 50

Tendance agitée.

Sucres raffinés. — 88°.

	Disponible.	de 110 à 111.
Courant	110 50	111 50
Novembre	110 50	111 50
Décembre	110 50	111 50
4 premiers	110 50	111 50

Tendance calme.

Farines. — Sac de 150 kilos, est 4 1/2 0/0.

Feuilleton du RÉVEIL LYONNAIS

Tendance calme.

Marque Corbeil, 69.

DERNIERE HEURE

DÉMISSION DE M. ALBERT GRÉVY

Paris, 15 octobre.

M. Jacques, député d'Oran, et ses collègues de l'Algérie, ont l'intention de faire des démarches à l'Élysée pour obtenir la démission de M. Albert Grévy.

Ce résultat est acquis d'avance, la démission de M. Albert Grévy devant paraître à l'Officiel lors de la démission du cabinet.

LE PROCÈS ROCHEFORT

Paris, 15 octobre.

Le procès Rochefort viendra le 15 novembre.

MADEMOISELLE PARNELL

Londres, 15 octobre.

Le bruit court que Mlle Parnell a reçu l'ordre de quitter l'Irlande dans les 24 heures.

La fédération démocratique de Londres organise un meeting d'indignation en faveur de M. Parnell.

L'EMPEREUR DE RUSSIE

Saint-Petersbourg, 15 octobre.

Après le couronnement de Moscou, en juillet prochain, le czar, par esprit de concession important, se fera couronner roi de Pologne à Varsovie.

LE TRAITÉ FRANCO-ANGLAIS

Paris, 15 octobre.

La reprise des négociations commerciales anglo-françaises aura lieu le 24 octobre.

LE GÉNÉRAL DELÉBEQUE

Tunis, 15 octobre.

Le général Delébeque est parti par la ligne du Kreider.

Sa colonne marche dans la direction de Mochéria.

LE RÉSEAU HISPANO-FRANÇAIS

Paris, 15 octobre.

Le roi Alphonse a signé le projet de loi autorisant l'Espagne à concéder une nouvelle ligne ferrée reliant le réseau hispano-français, par le tunnel de Souse, dans les Pyrénées, par le tracé d'Huesca, Canfranc, le col de Souport et Pierre-figite, près d'Argeles.

Le Trésor espagnol a souscrit 60.000 pesetas pour la ligne espagnole. Le tunnel est à moitié frais.

Nes négociations ont été ouvertes avec la France, par l'ambassadeur Vega de Armijo.

PETITE BOURSE DE PARIS

Paris, 15 octobre.

	3 0/0	4 1/2 0/0	5 0/0	100 0/0	100 0/0	100 0/0	100 0/0	100 0/0	100 0/0
Courant	81 65	116 97	116 97	116 97	116 97	116 97	116 97	116 97	116 97
Novembre	81 65	116 97	116 97	116 97	116 97	116 97	116 97	116 97	116 97
Décembre	81 65	116 97	116 97	116 97	116 97	116 97	116 97	116 97	116 97
4 premiers	81 65	116 97	116 97	116 97	116 97	116 97	116 97	116 97	116 97

Cours très calme.

Fin des Dépêches

VARIÉTÉS

UN HOMME A LA MER

O Parisiens, quand vous parlez de vos souffrances, de vos angoisses ou d'affaires ou de famille, comme vous leur faites pitié !

Un soir, le coteur l'Espérance chassait sous le vent sur l'Océan.

L'horizon était gris, le vent, qui commençait à souffler fort poussait en tourbillons une pluie glacée, une de ces pluies fines qui gercent la peau et gèlent les os, la mer vaguait, courte et moutonneuse.

Le capitaine clignait de l'œil en regardant le ciel avait fait claquer sa langue, et ébréchant son crâne de ses ongles noirs, il avait dit :

— Chien teigneux, va ! Quel temps de galeries ! Saint Jacques, mon patron, se dispute donc toujours avec le bon Dieu, la vieille carcasse !

— Eh ! Jacques ! cria un matelot. Vra la lame qui s'allonge.

— Ça va commencer... Tonnerre ! gare à nous. File tout... Carcasse des saints... file, file, ou nous capotons !

Tous les matelots sautèrent à leur poste... et ne prenant pas la peine d'arracher aux cabillots les nœuds des cordes, ils jouèrent du couteau.

Le vent, en s'engouffrant dans les toiles, penchait le cotre qui embarquait ; le mat craquait, seul le foc fila ; le vent furieux fouettait la pluie, la brigantine refusait de s'aider, le cotre allait capoter lorsque la toile craqua et tout un côté de la brigantine pendit en haillons tandis que l'autre allait coiffer le mat. Le bateau se redressa mais le danger n'était pas passé.

— Hô ! Claude, grimpe donc, galeux ! — et à l'eau le chiffon.

Claude grimpa après les échelles des haubans, il arrachait la toile quand la brisedonnant, on entendit un cri et l'homme et le chiffon tombèrent à la mer !

— Capitaine ! arrêtons. Claude est à la mer !

— Je vas m'y jeter. Attachez-moi.

— Triple chien, que pas un re bouge... J'ai la vie de cinq hommes ici.

Quand la mer commanda, pour un, je n'attends pas...

— Sa mère...

— Carcans !... Le premier qui dit un mot, j'y fends la tête...

Le vent seul hurla, pendant que la mer mugissait en faisant craquer les clairs des bordages.

Le cotre fila et se perdit dans la nuit.

Quand Claude était tombé, il ne s'était pas rendu compte de sa situation ; gaillard solide, nerveux, nageur infatigable, il s'était d'abord occupé d'éviter que la baume tombée avec lui ne vint pas lui briser le crâne.

Il se dit :

J'ai deux heures à flotter... Dans quelques minutes ils vont venir me chercher... C'est un bain comme un autre !

Chien de temps, un ciel de goudron avec ça... et voilà la nuit ! Ah ! mais on dirait que c'est eux... Oh ! non !

C'est la baume, gare là-dessous, si elle me donne une grippe... Au fait ! si je l'attrapais. Oh ! oh ! gare ! Aie donc ! oh ! oh ! Aie ! là, ça y est... Mainte-

nant je peux aller au bout du monde... Claude s'est cramponné... et à califourchon il flotte.

Le vent hurle, la mer mugit, la pluie tombe, tombe toujours et la nuit enveloppe l'Océan.

Il est mouillé, transi, ses pieds sont presque morts, le sang bout dans ses veines, ses tempes battent et son cerveau brûle... Toute la nuit, vous savez cette nuit longue, éternelle du malheur, toute cette nuit, il l'a passée cherchant à percer les ténèbres, l'œil fiévreux, rivi sur l'horizon compacte, espérant toujours voir le bateau venir... Toute cette nuit, la tête penchée, assourdi par les bruits de l'orage, il a fendu l'océan croyant toujours entendre son nom !

Il est las, épuisé, sa gorge est sèche, il voudrait boire...

La mer devient plus calme, les vagues longues et lentes le balancent plus doucement... et au loin, bien au loin, le noir semble moins intense, une éclaircie vague se dégage, le brouillard couvre l'eau, puis, peu à peu, le jour naît...

Alors, les yeux de Claude sondent l'horizon. Il va voir ses frères, ses amis, ceux qui doivent le conduire à sa mère, à son amante...

Rien ! rien ! rien !

Des larmes coulent sur ses joues et sechent vite à la chaleur de sa peau...

Ses yeux deviennent hagards, les sanglots qui hoquetaient dans sa gorge se changent en cris rauques... ses cheveux mouillés fument sous la chaleur de sa cervelle...

Il a faim ! il a soif !... Et il est seul, abandonné... seul ! seul ! Mieux vaut

mourir. S'il se laisse glisser... mais non ! ses ongles s'enfoncent plus profondément dans la baume. Il doit mourir, et il veut vivre... vivre quand même.

Cramponné à la baume qu'il ne quittera plus, son œil égaré cherche dans le vide. Tout à coup son visage change, un large sourire s'étend sur ses lèvres, et le malheureux dit :

— Tiens ! voilà l'église... Ah ! monsieur le curé, c'est moi. Il me tape sur la joue. J'ai un beau ruban blanc à mon bras... Les orgues jouent, les cierges flambe... Je vais manger. Noble Seigneur Dieu !... C'est la sainte table... et puis l'autel, avec sa belle nappe blanche... Ah, mais non, mais non ! ce que je vois là, c'est une voile !

Et, tendant son bras nerveux, sa main sèche fait des signaux... un cri rauque sort de sa gorge :

— Eh ! là-bas ! à moi, à moi, à moi ! un homme à la mer !

Claude éclate de rire.

— Que je suis bête !... Ah ! mon Dieu, mais c'est pas ça ! C'est le cabaret de la mère Catherine, avec les bosquets, les lilas !... Eh ! la Catherine, à boire... un pichet, deux pichets, trois pichets... Voilà Marie Rose ! Vieux, ma chérie ! Oh ! la vois, la petite chambre avec le petit lit à rideaux blancs... Mais non, c'est pas des rideaux, c'est une voile !

Hé ! là-bas ! à moi, à moi, au secours ! au secours !... un homme à la mer !

Mais non ! chien pourri ! C'est le bon Dieu qui prend ma pauvre mère... Voilà les femmes en blanc qui la conduisent à l'église... Mère, mère, attends-moi !... Pourquoi qu'ils te conduisent sans moi au cimetière... Ah ! je les vois bien les prêtres, les curés, avec leur étole blanche !... Mais non, c'est une voile...

A moi ! au secours ! au secours ! un homme à la mer !

Et le malheureux, fou, perdu, se dresse sur la baume, les yeux hagards, les cheveux hérissés, la gorge sifflante, il tend les bras au vide que son imagination peuple...

Une vague !... la baume tourne... l'homme disparaît, la mer mousse et moutonne... la lame passe toujours aussi longue...

Et le jour éclate radieux avec son soleil gai qui scintille dans l'eau...

Le cotre l'Espérance est entré dans le port au matin... et quand la pauvre mère est venue demander son fils au matelot, Jacques a pleuré.

La vieille femme n'a rien dit ; elle a pris le berret de Claude qui était resté sous la lèvre du bateau, et elle est partie silencieuse à l'église Saint-Jacques ; là, le berret collé sur les lèvres, elle est restée tout un jour couchée sur les dalles de la chapelle de la Vierge :

— Et Jacques a dit :

— Ah ! galère ! temps de chien ! mer en plomb... Ah ! guense ! canaille ! voleuse !

Et il a craché dans l'Océan !

Alexis BOUVIER.

BULLETIN OUVRIER

Charronnage. — La Chambre syndicale a l'honneur de prévenir ses adhérents qu'un cours de dessin professionnel pour le montage des voitures, s'ouvrira mardi, 15 courant, à 8 heures du soir, à l'école de la Martinière.

Tous les ouvriers faisant partie des cinq parties de la voiture peuvent se faire inscrire lundi, 17 octobre, de 8 à 10 heures du soir, rue de la Barre, 46. Le prix d'inscription est de 3 fr. pour toute la durée du cours, qui est environ de six mois ; les cours auront lieu deux jours par semaine le mardi et le vendredi.

Plus de trente adhérents sont déjà inscrits. Nous aimons à croire que ce chiffre s'élèvera lorsque nos amis auront compris la grande utilité de cet enseignement.

Nota. — Le syndicat se réunira tous les lundis et les jeudis de chaque semaine. Les adhérents à la chambre syndicale et pour le dessin y seront reçus de 8 à 10 heures du soir, et on délivrera les livrets.

Le Fovier vira de bord ; deux de ses sabords s'illuminèrent, crachant une pluie de fer et de feu dans la pirogue... Et la pirogue coula bas et disparut sous les vagues, avec ses morts et ses blessés.

Alors le Fovier s'élança, toutes voiles dehors, vers la haute mer, comme un étalon fougueux qui brise ses liens pour retourner au pâturage.

Pas-de-Chance, consterné, murmura :

— Ah ? tous ces hommes sont des monstres.

Le lendemain, au point du jour, comme la bordée de tribord rendait le quart, Pas-de-Chance et le Charançon causaient des événements de la nuit.

Mais le prince, qu'est-il devenu ? demanda Pas-de-Chance.

— Il est aux fers et on le vendra sur le premier marché d'Amérique, ou nous allons.

— Eh bien, moi, dit Pas-de-Chance, j'ai une idée.

— Laquelle ?

— Si nous les délivrons ?

— Tu es fou.

— C'est possible... mais...

Le Charançon haussa les épaules et étendit la main, lui disant :

— Regarde !

On ne voyait plus que le ciel et l'eau, et depuis longtemps la côte d'Afrique s'était effacée dans la brume de l'horizon.

— Qu'importe ? répondit Pas-de-Chance, quand on veut on finit toujours par pouvoir !

CHAPITRE XXV

Huit jours se sont écoulés.

Le Fovier ne s'était pourtant pas éloigné beaucoup de la côte d'Afrique.

Pourquoi ?

C'est que les vents propices, que le

Taureau lyonnais. — Dimanche 16 octobre à 9 heures du matin, réunion générale de la corporation chez Célerier, rue Ste-Elisabeth, 108.

Ordre du jour : Renouvellement du conseil des prudhommes.

Nota. — Les citoyens qui n'ont pas de lettres en trouveront à la porte d'entrée.

M. Delorme, cafetier, rue de Jussieu, 40, met gracieusement son local à la disposition des sociétés ouvrières.

Corroyeurs, chevreuils, maroquiniers, et autres. — La commission de la chambre syndicale a la douleur de vous faire part de la perte que vient d'éprouver notre président, par la mort de son père, M. Guéla, décédé le 14 octobre, dans sa 69^e année.

La commission prie les membres de la corporation de vouloir bien assister à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui dimanche 16 octobre.

Le convoi partira de l'Hôtel-Dieu, un prochain avis donnera l'heure du convoi.

Pour la commission,
L'adjoint-secrétaire, C. ESCOFFIER.

Employés de commerce. — Messieurs les employés de commerce de toutes professions sont invités à une réunion publique tenue aujourd'hui dimanche, à une heure précise, salle du Casino, rue de la République, dans le but de procéder à la création d'une société libre et indépendante permettant à chacun de ses membres d'étudier et de discuter leurs intérêts.

Messieurs les membres de la 112^e et 237^e sections de secours mutuels sont particulièrement invités.

Nota. — Les personnes qui voudraient prêter leur concours pour différents emplois sont priées de se réunir samedi soir, 15 courant, à la brasserie du Tonneau, rue de la République, 66, de onze heures à minuit.

LETTRES MÉDICALES

I. Troubles de la digestion

Les organes qui absorbent les substances nécessaires à l'alimentation du corps humain sont d'une importance principale ; chaque désordre dans les fonctions de ces organes, chaque diminution, altération ou suspension de ces fonctions engendrent des indispositions plus ou moins graves. Une mauvaise digestion exerce toujours une influence nuisible sur les fonctions. Si un traitement juste n'est pas appliqué à temps, les troubles de la digestion les plus graves, telles que : anémie, chlorose, leucémie, dans les membres, manque d'appétit, renvois acides, maux de tête, douleurs d'estomac, d'intestins et du bas-ventre, général, constipation, diarrhée, ventosités, amaigrissement, maladie du foie et de la bile, etc. Laissez-vous la maladie continuer sans entrave son œuvre de destruction, une langueur générale s'empare du malade jusqu'à ce que la mort vienne enfin le délivrer de ses maux.

La statistique a prouvé que grâce à notre mode de vie actuel, le tiers des humains souffre de mauvaises digestions, quelquefois sans le savoir ; et bien souvent par leur négligence, ou par l'emploi de remèdes contraires et même nuisibles, ils s'attirent les plus graves maladies, telles que : mélancolie, hyPOCHONDRIE, hystérie, goutte et rhumatisme.

Les troubles dans la digestion sont occasionnés presque toujours par une sécrétion insuffisante des sucs gastriques nécessaires à la digestion ; c'est donc de ce côté-là qu'il faut s'efforcer de vaincre le mal et c'est pourquoi on ne devrait jamais employer des moyens drastiques qui provoquent des évacuations trop énergiques en ébranlant et affaiblissant tout l'organisme ; mais seulement des remèdes qui provoquent doucement une grande activité ou sécrétion des muqueuses de l'estomac et des glandes intestinales.

Comme un des moyens les plus sûrs et les plus prompts, nous pouvons recommander vivement les Pilules suisses.

Une foule de médecins ont constaté que leur action est souveraine, douce et agréable et que ces pilules ne contiennent absolument aucune substance nuisible. On trouve les véritables Pilules suisses dans toutes les bonnes Pharmacies. A Lyon, chez l'éditeur, 8, rue du Puits, J. Grand, 36, rue Centrale, F. Achard, 18, cours de la Liberté ; grande pharmacie du Serpent, 22, rue Lanterne ; Bertrand, 21, place Bellecour ; Ferrand, 71, rue de la République ; Langlade, 8, rue Thomassin ; Malignon, 33, rue Mercière ; Patel, 40, rue du Mail ; Richard, 19, rue Gentil ; Riaux, 8, rue St-Jean ; Sarret, 7, rue du Doyenné ; Vollet, 97, Grande-Côte ; Foyard, 9, rue de l'Hôtel-de-Ville ; Laroquette, 14, rue de la Barre.

Envoi par poste, sur demande. Ce remède éprouvé se trouve en toutes pharmacies contenant 50 pilules à 1 fr. 50 la boîte, et en toutes pharmacies, pour essai, contenant 20 pilules à 75 centimes. N'oubliez pas les boîtes munies d'une étiquette rouge portant la croix suisse et les initiales H. et G.

Plus d'Écoulements Chroniques

Guérison sûre, prompte et radicale, sans mercure, sans régime, des Maladies secrètes récentes ou anciennes, par l'Injection sèche Vincent. Envoi franco et secret par la poste, contre 5 fr. adressés à Vincent, pharmacien à Giennoy, Notre-Dame, Lyon, pharmacie LAROCHE, rue de la Harpe, 14, Lyon.

A PARTIR DU 25 SEPTEMBRE

Tous les LUNDI et JEUDI

DE CHAQUE SEMAINE

LA FAVORITE

DE

BOU-AMENA

Grand roman d'actualité, par L. D'ARENE

Magnifiques Illustrations

Beau Papier glacé

EN VENTE PARTOUT

et chez les dépositaires du Miroir

Dimanche 25 Septembre

Tony Lauf